lib425 29/05/06 19:45 Page 1

Libertés!

BELGIQUE-BELGIE
PP
1/2345
BXL X

DÉPOT À BRUXELLES X

Ne paraît pas aux mois de juillet-août.
9, rue Berckmans
1060 Bruxelles

JUIN 2006 – N°425 – **LE MENSUEL D'AMNESTY INTERNATIONAL**

MEXIQUE, TERRE D'**ÉLECTIONS**

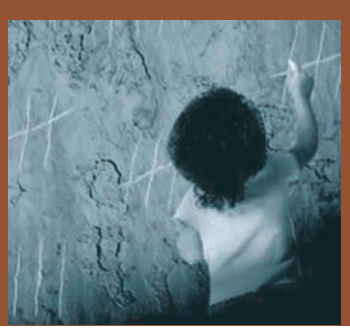

MOUVEMENT
CENTRES FERMÉS
LES ENFANTS DEHORS

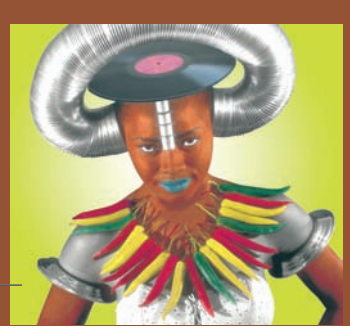

CULTURE
L'ÉTÉ DES **FESTIVALS**

lib425 29/05/06 19:45 Page 2

ÉDITORIAL

RECHERCHE LOGIQUE DÉSESPÉRÉMENT

En Belgique, le mois de mai aura été marqué par la folle «partie de chasse» d'un adolescent anversois. Le 11 mai, Hans Van Themsche s'embarquait dans une mortelle randonnée destinée à abattre tout «allochtone» qui croiserait sa route. Au tableau de chasse du tireur fou, trois personnes, dont deux mortes sur le coup : une fille au pair d'origine malienne et la petite Belge dont elle avait la garde. À peine le drame était-il consommé que, déjà, le débat faisait rage quant aux responsabilités du Vlaams Belang (VB), le parti flamand nationaliste et d'extrême droite dont tout le monde redoute une nouvelle percée lors du scrutin municipal d'octobre 2006. Pour les uns, c'était ce parti qui, par le venin xénophobe et raciste distillé depuis 20 ans, était directement responsable de la partie de chasse raciste de Van Themsche. Pour les autres, c'était toute la classe politique flamande démocrate qui, en ne réagissant que mollement aux saillies verbales du parti de Filip Dewinter, était indirectement responsable d'un climat d'impunité propice à un inévitable dérapage. Pour d'autres enfin, tel le ministre fédéral des Affaires étrangères Karel De Gucht, c'était carrément le million d'électeurs du VB qui avaient armé le «dolle schieter».

À peine les 18 000 manifestants rassemblés à Anvers le 26 mai pour exprimer leur refus du racisme avaient-ils séché leurs larmes et leurs vêtements, que le gouvernement fédéral adoptait un train de mesures destinées à mettre un terme à un mal dénoncé par les ONG de défense des droits humains : la surpopulation carcérale. Et, quelle mesure le gouvernement belge a-t-il jugé bon de soumettre au vote des parlementaires ? L'envoi des délinquants d'origine étrangère dans leur pays d'origine (mais rarement natal...) pour qu'ils y purgent leur peine. C'est donc cela le message délivré par le gouvernement belge après le safari du 11 mai ? Les autorités belges prennent-elles la mesure du message ainsi délivré ? Le message délivré est qu'il y a «trop de Marocains dans nos prisons.» Les Marocains de Belgique apprécieront le message («accordez-nous votre vote mais allez vous faire punir ailleurs»), tout comme les Marocains du crû, tout juste bons à faire de leur pays le déversoir de notre incurie judiciaire. Mais les ONG de défense des droits humains «apprécient» d'ores et déjà la mesure d'une politique qui consiste à se débarrasser d'une délinquance qui est «notre» problème mais dont nos autorités préfèrent confier la solution à un État qui, comme le rappelle le Rapport 2006 d'AI, a certes fait des progrès en matière de torture mais n'est pas au bout de sa peine. Sans jeu de mots, bien entendu. ◉ Pascal Fenaux

Libertés ! • Rue Berckmans, 9 – 1060 Bruxelles • Tél : 02 538 81 77 Fax : 02 537 37 29 • libertes@aibf.be • www.libertes.be • **Éditeur responsable :** Sven Pitseys • **Rédacteur en chef :** Pascal Fenaux • **Comité de rédaction :** Bruno Brioni, Valérie Denis, Véronique Druant, Claude Gouzée, Samuel Grumiau, Anne Lowyck, Brian May, Julien Vlassenbroek, Suzanne Welles • **Ont collaboré à ce numéro :** Muriel Argaud (st.), Bernard Duterme, Philippe Hensmans, Jonathan Rock (st.) • **Iconographie :** Brian May • **Maquette :** RIF • **Mise en page :** Gherthrude Schiffon • **Impression :** Remy Roto • **Couverture :** Un enfant mexicain tourne le dos au mur de séparation entre le Mexique et les Etats-Unis. Tijuana, janvier 2006. © AFP •

CHANGEMENT D'ADRESSE – ATTESTATION FISCALE – MODIFICATION, ANNULATION OU NOUVELLE COTISATION DE MEMBRE/DONATEUR(TRICE)

Madame Michele Ligot : mligot@aibf.be

❍ **je change d'adresse** (inscrire uniquement la nouvelle adresse)

Nom: .....Prénom: .....N° de membre: .....

Adresse: ..... N° .....bte .....

Code postal: .....Localité: .....

Tél (obligatoire): .....E-mail: .....

❍ **Oui, j'adhère aux objectifs d'Amnesty et souhaite devenir membre**

❍ Je répartis le montant de : ❍ ma cotisation ❍ de mon abonnement sur toute l'année en complétant ce coupon et en le renvoyant à Amnesty International, 9 rue Berckmans à 1060 Bruxelles. Tout montant qui dépassera 14,87 € (prix de la cotisation ou de l'abonnement), sera considéré comme un «don», et par là-même jouira de la déductibilité fiscale pour autant que ce supplément soit de 30 € ou plus.

Je verse tous les mois, au départ de mon compte n° .....–..... la somme de : ❍ 2,5 € ❍ 5 € ❍ ..... € (toute autre somme de mon choix) au profit du compte 001-2000070-06 de Amnesty International à partir du .... et jusqu'à nouvel ordre. Je conserve le droit d'annuler ou de modifier cet ordre à tout moment.

ou je verse en une fois le mandat de ..... au compte 001-2000070-06

Nom: .....

Prénom: ..... Date de naissance: .....

Adresse: .....

.....N° .....bte .....

Code postal: ....Localité: .....

Tél (obligatoire): ..... E-mail: .....

Profession: .....

Date: ..... Signature:

Ne rien inscrire dans cette case s.v.p. (réservé à l'organisme bancaire)

			–					–					

SOMMAIRE

ACTUEL 3

- RDC : L'espoir fait vivre
- Paroles : «Retourne en Afrique»
- Insolites-Brèves

DOSSIER 5

MEXIQUE : TERRE D'ÉLECTIONS

- La démocrature, et après ?
- Les clandestins font le mur
- Autorités et candidats interpellés
- Pas de repos pour le Guerrero
- Chiapas, du centre à la marge du jeu politique ?

MOUVEMENT 11

- Du coup d'État permanent à la révolution de palais ?
- Artistes pour Amnesty

ACTION 13

- Lettres du mois
- Bonnes nouvelles

CULTURE/AGENDA 15

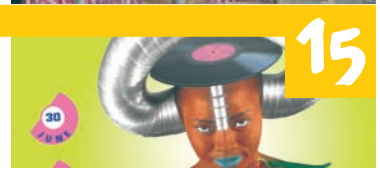

- Inventorier l'horreur
- Amnésies vietnamiennes
- Horreur'n'roll

lib425 29/05/06 19:45 Page 3

ÉGYPTE
JUSTICE ET DÉPENDANCES
Mahmoud Mekki et Hisham Bastawisi, vice-présidents de la Cour de Cassation, ont comparu au Caire devant un conseil disciplinaire de la Haute Cour (Dar al Qadâ al Ali), le 27 avril dernier, pour avoir ouvertement critiqué les irrégularités ayant entaché les élections législatives de novembre et décembre 2005 et demandé une enquête sur les accusations de fraudes électorales commises avec la complicité présumée de juges proches du gouvernement. Ces mesures disciplinaires interviennent alors que la tension s'accroît entre les autorités et l'Association des Juges à propos d'un projet de loi réduisant l'indépendance du système judiciaire.

BELGIQUE
TIREUR RACISTE
Le 11 mai dernier, Hans Van Themsche, un jeune Anversois de 18 ans, abattait trois de ses concitoyennes : Songul Koc, une Belge d'origine turque de 46 ans, Oulemata N'dyie, une Malienne de 24 ans et Luna Drowart, la fillette belge de deux ans et demi qu'elle surveillait, ces deux dernières ne survivant pas à leurs blessures. Le monde politique belge, pour une fois à l'unisson, s'est fort opportunément rappelé que plus de 2 millions d'armes circulent librement et qu'une nouvelle proposition de loi réglementant davantage la vente d'armes légères piétinait depuis plus d'un an en commission parlementaire.

OUZBÉKISTAN
ANDIJAN, UN AN APRÈS
Le 13 mai 2005, les forces de sécurité ouzbèkes écrasaient dans le sang un rassemblement pacifique à Andijan, dans l'est de cette république de la CEI. Les manifestants protestaient contre… la répression et la misère. Les forces ouzbeks ont massacré plusieurs centaines de civils et en ont arrêté et torturé des centaines d'autres, une poignée de chanceux parvenant à s'exfiltrer vers le Kirghizistan voisin. Un an plus tard, c'est toujours le black-out et l'impunité qui règnent, même si, en décembre 2005, l'UE a imposé un embargo sur les armes et gelé toute assistance militaire.

BRÉSIL
BAL TRAGIQUE
Suite à des raids menés par le PCC, une organisation criminelle née dans les prisons de São Paulo et qui a fini par y détenir le pouvoir réel, plus de 70 personnes ont été tuées, parmi lesquelles des membres de la police civile et de la police militarisée, des gardes municipaux, des gardiens de prison, des civils ainsi que plusieurs suspects impliqués dans les attaques. Au même moment, des émeutes ont éclaté dans plus de 70 lieux de détention, à São Paulo et dans d'autres États, tandis que plusieurs centaines de personnes seraient toujours détenues en otage. Les méthodes adoptées par les autorités de l'État pour venir à bout du PCC ont eu des effets mitigés. En 2002, les autorités de l'État ont créé le *Regime Diciplinar Diferenciado* (RDD, régime disciplinaire différencié), un système de sanction interne applicable aux prisonniers reconnus coupables d'infractions au sein du système pénitentiaire. Le RDD est contesté car il bafoue les normes internationales relatives aux droits humains.

Bukavu. Dans le cadre d'un programme de réinsertion, des enfants soldats brûlent leurs anciens uniformes. © AIBF

RDC

L'ESPOIR FAIT VIVRE

Rentrant de mission en République démocratique du Congo, Philippe Hensmans, directeur de la section belge d'Amnesty, dresse un portrait rapide de la situation. Ce pays a-t-il encore un avenir ? Ou, par un de ces paradoxes, les élections vont-elles sonner la fin de l'aide internationale ?

J'ai failli y perdre mon pantalon. C'était au mois de mars, à Bukavu. Une quinzaine d'anciens enfants soldats, après trois mois de séjour au centre BVES (un centre qui essaye de réintégrer ces garçons et filles dans leur communauté d'origine, après les avoir arrachés à la vie militaire), avaient décidé de brûler leurs anciens uniformes. Et pour mon malheur, je portais un pantalon qui rappelait furieusement un morceau d'habit militaire. Mon pantalon a survécu à leur enthousiasme, et nous avons pu monter dans les jeeps qui les ramenaient à 80 km de là, après trois heures de pistes qui n'avaient de carrossables que le nom.

En les voyant retrouver leurs familles, qui avaient parfois du mal à reconnaître des gamins devenus hommes, je me suis demandé s'ils allaient vraiment se réinsérer dans la vie de leur communauté. Quand on a passé plusieurs années dans la brousse à piller, tuer, violer, qu'on a même parfois été le «docteur» [1] du groupe armé, qu'on a mesuré la puissance que vous donne une Kalachnikov, pourquoi rester dans un village à manipuler une houe jusqu'à la fin de sa vie, une vie forcément courte vu la situation sanitaire de la région ?

C'est un peu cela, le défi de la RDC aujourd'hui. Entre 50 000 et 70 000 enfants soldats attendraient d'être réinsérés dans la vie civile. Quelques milliers seulement ont été réellement démobilisés et parfois, notamment au Nord-Kivu, enrôlés à nouveau. La Banque mondiale a prévu de l'argent, beaucoup d'argent, pour démobiliser ces enfants. Mais leurs chefs y tiennent et beaucoup continuent à constituer une «armée de réserve».

Murhabasi, le directeur de BVES, a beau se battre pour ces enfants au péril de sa vie, rien ou presque n'est prévu pour eux. En RDC, l'enseignement n'existe quasiment plus : les parents doivent payer les enseignants quand il en reste. Comme l'explique un policier de Bukavu, «*je gagne 25 dollars par mois et je dois nourrir ma femme et cinq enfants. Du coup, je ne peux en envoyer que deux à l'école : il faut bien manger.*» Et bien entendu, les filles sont souvent les premières victimes de ce type de choix…

Des filles, précisément, qui ont souvent servi d'esclaves sexuelles. Peu de choses sont prévues pour elles. Le système de santé est totalement délabré et il n'est pas facile d'être fille-mère, même (et surtout) si c'est suite à un viol. Lorsque les groupes armés se rendent dans les centres de démobilisation, ils sont régulièrement accompagnés de ces femmes, qui ne savent plus où aller et les suivent en désespoir de cause. Si les combattants décident de se démobiliser (en échange de 110 dollars, de quelques vêtements et d'une «rente» de 25 dollars par mois pendant un an), les autorités acceptent de transporter ces accompagnantes en même temps que les anciens combattants.

lib425 29/05/06 19:45 Page 4

Mais les 20 % de miliciens désireux d'intégrer la nouvelle armée congolaise abandonnent définitivement leur femme aux portes des centres de «brassage» (chargés de former une nouvelle force multiethnique mais qui peine à se mettre sur pied), même si certaines ONG locales commencent à s'activer.

UNE NOUVELLE ARMÉE EN QUENOUILLE ?

L'agenda rêvé par la communauté internationale (à savoir une démobilisation et une réinsertion des combattants, enfants comme adultes, avant les élections) ne sera pas respecté. Les retards pris dans la mise en place des mécanismes, la corruption et le refus de se désengager de plusieurs groupes[2] expliquent le pessimisme de beaucoup d'observateurs.

Un autre élément vient également perturber la donne. Le Congo est un véritable patchwork d'ethnies et de tribus. Le «couvercle» longtemps maintenu d'une main de fer a sauté et certains tablent sur l'exaspération des tensions (notamment entre Hutus et Tutsis congolais du Nord-Kivu) pour relancer une nième guerre dans la région. C'est aussi vrai au Katanga ou en Ituri.

Longtemps critiquée, la MONUC (Mission des Nations unies en République Démocratique du Congo) a enfin pu intervenir de façon plus vigoureuse que par le passé, notamment à l'encontre des rebelles rwandais. Néanmoins, le temps où elle pourra passer définitivement la main à une armée congolaise unifiée n'est pas encore arrivé. Cela n'empêche pas de nombreux pays donateurs, apparemment, d'estimer que la communauté internationale a assez donné et qu'il sera temps, le lendemain des élections, de lever le camp. En tout ou en partie, les Congolais, et singulièrement les ONG congolaises sont moins optimistes, sans doute parce qu'elles sont plus proches de la réalité du terrain.

PLACE AUX FEMMES

Mal payés, souvent menacés, les militants des droits humains sont souvent des... militantes. Beaucoup de femmes ont décidé de prendre leur destin en main et de réagir aux violences commises contre leurs soeurs, ainsi qu'aux injustices dont elles sont victimes.

C'est souvent grâce à elles qu'AI récolte des informations de première main et peut réagir rapidement jusque dans les zones les plus inaccessibles. C'est le cas de Maman Gégé, responsable de la SOFAD à Uvira et qui travaille avec les victimes de viol, non seulement pour soigner les corps mais soigner les âmes et changer les consciences. Grâce à sa troupe de théâtre itinérante, la SOFAD s'adresse aux femmes et aux fillettes, les sensibilise aux violences (y compris conjugales) et leur donne les premières armes pour prendre leur destin, y compris politique, en main.

Avec Baudouin, responsable de l'Arche d'Alliance, une autre ONG d'Uvira, Maman Gégé et les militants locaux surmontent leur peur des militaires qui tentent encore de les empêcher de travailler. Il faut dire aussi que depuis qu'elle a reçu plus de 9 000 cartes postales de soutien de militants d'AI, Maman Gégé est moins souvent harcelée ou arrêtée.

En reprenant l'avion vers Bruxelles, je me suis dit que grâce à ces militants, comme mon pantalon, tout espoir n'était pas perdu... **Philippe Hensmans**

(1) Celui qui fabrique les grigris, chez les combattants maï maï.
(2) Souvent par crainte d'un retour de la violence et dans la volonté de défendre leurs intérêts ou leur communauté.

L'INSOLITE

LES VOIES DU SEIGNEUR

Pour les Turkmènes, la voie du perfectionnement spirituel est inscrite dans l'enseignement de leur président, Saparmourad Niazov. Ceux qui liront trois fois à voix haute l'ouvrage du *Turkmenbachi* iront au paradis. *Rukhnama* («Spiritualité») doit être lu à l'aube et au coucher du soleil. L'ouvrage magique est déjà traduit dans 30 langues, dont le japonais, le chinois, l'arabe, l'ourdou, l'ukrainien, le lituanien, le polonais, le tchèque, le persan, le kazakh, le turc et le zoulou. Personne n'est oublié : l'ouvrage existe en versions spéciales pour les malentendants et les malvoyants. Un exemplaire a été mis sur orbite terrestre pour 150 ans. Le ministère de la Défense a élaboré un programme spécial d'enseignement de *Roukhnama* au sein de l'armée. L'étude approfondie du contenu philosophique de *Roukhnama* mènera les citoyens au paradis et en fera également des as du pilotage. Enfin, les examens d'obtention du permis de conduire porteront également sur la connaissance de *Rukhnama*.

(D'après *Courrier international*)

PAROLES

RUSSIE

«RETOURNE EN AFRIQUE»

Le 4 mai dernier, AI publiait un énième rapport sur les violences racistes dont sont victimes de plus en plus de civils, qu'ils soient citoyens russes d'origine caucasienne ou turco-tatare, citoyens d'autres États de la CEI ou, bien «évidemment», originaires d'Afrique, d'Asie ou d'Amérique latine. Les violences racistes ne sont pas que le fait de skinheads ou de groupuscules politiques mais également des forces de l'ordre et des autorités locales.

Des militants de *Nashi*, un mouvement de jeunesse «antifasciste» créé par... le Kremlin, défilent aux côtés d'étudiants étrangers pour protester contre l'assassinat de Lamzar Samba, un dirigeant étudiant sénégalais. Saint-Petersbourg, avril 2006. © REUTERS / Alexander Demianchuk

En août 2004, Roni Kumi, un étudiant ghanéen, par ailleurs coordinateur de l'Aumônerie protestante de Moscou, a été violemment agressé par quatre jeunes Russes d'une vingtaine d'années, à deux pas de la station de Métro Aviamotornaia. Il n'a pas osé porter plainte à la police. *«Il était environ huit heures du soir. Je venais de sortir pour aller faire quelques achats pour le repas du soir. En chemin, j'ai croisé quatre types. Tout à coup, un des gars, qui semblait être le meneur, s'est approché de moi sans que je m'en rende compte et a hurlé :* "Retourne en Afrique". *Aussitôt dit, il m'a décoché un coup de poing dans la figure. J'ai essayé de me défendre mais les coups ont continué de pleuvoir. J'ai commencé à saigner mais je ne pouvais même pas m'échapper vu qu'ils étaient quatre. Tout ce que je pouvais faire, c'était me protéger le visage car ce qu'ils voulaient manifestement, c'était me défigurer. Ma bouche s'est mise à enfler énormément et il a fallu une semaine avant qu'elle ne se dégonfle. L'agression a sans doute duré deux minutes mais pendant tout ce temps, les gens passaient et, quand ils s'arrêtaient, c'était seulement pour regarder sans rien faire. Personne n'a eu l'idée de s'interposer ou de demander ce qui se passait. Quand les agresseurs m'ont finalement laissé, un jeune marchand du magasin où je me rendais m'a demandé :* "Vous les connaissez". *J'ai répondu que non. Il m'a alors demandé :* "Qu'est-ce qui s'est passé ?" *et je lui ai répondu :* "Je n'en sais rien. Ce qui s'est passé, c'est ce que vous avez vu". *Il m'a alors fait entrer dans son magasin et m'a amené à un point d'eau pour laver mon visage ensanglanté et mes vêtements gorgés de sang. Il m'a aidé à me laver et m'a conseillé de rentrer chez moi au plus vite pour me soigner,* "parce que, si vous allez à la police, les policiers ne feront rien pour vous aider. C'est votre sort à tous, ici. Nous savons que la police ne bougera pas. Quand bien même les policiers essaieraient de retrouver les agresseurs, ils n'y arriveraient pas parce que personne ne témoignera pour vous aider. Alors, le mieux est que vous rentriez chez vous et que vous vous soignez vous-même".

«J'ai suivi son conseil et je ne suis pas allé porter plainte. Il faut dire aussi qu'à l'époque, cela faisait déjà deux ans et demi que je vivais en Russie et que j'avais eu l'occasion d'entendre suffisamment de récits d'étrangers agressés mais traités en suspects par les policiers russes ou accusés de ne pas avoir de dokumenty *en règle. Voilà pourquoi j'ai jugé plus sage de ne pas faire de vagues.»* **Pascal Fenaux**

Pour en savoir plus :

***Russian Federation – Violent racism out of control* (EUR 46/022/2006).**

***«Vos papiers !» – La discrimination raciale en Fédération de Russie* (EUR 46/001/2003).**

lib425 29/05/06 19:45 Page 5

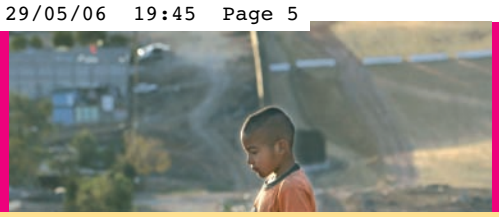

MEXIQUE, TERRE D'**ÉLECTIONS**

Le 2 juillet, le Mexique élit un nouveau président de la République et renouvelle la moitié du Congrès de l'Union. Dans le contexte d'une Amérique latine qui semble basculer «à gauche» ou du moins s'écarter de l'orbite nord-américaine, ce scrutin s'annonce d'importance. Cet État fédéral (officiellement appelé *Estados Unidos mexicanos* ou «États-Unis mexicains») de 31 États et de 100 millions d'habitants est en effet sur la ligne de fracture et de rencontre entre le Nord et le Sud, ainsi qu'entre zones historiques de colonisation blanche et de revendications indigènes. Le Mexique est aussi écartelé entre divers projets d'intégration régionale souvent concurrents, même s'il semble acquis que l'ALENA a du plomb dans l'aile. Enfin, s'il a échappé aux projets sécuritaires du type «Condor», le Mexique, n'en a pas moins été le théâtre d'affrontements idéologiques et physiques entre pouvoirs forts et mouvements révolutionnaires, le dernier en date étant l'armée zapatiste, un mouvement sans relais politique au Congrès.
Au Mexique, le pouvoir fort a été incarné 71 années durant par la «démocrature» du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI), lequel a vacillé lors des législatives et présidentielles de 2000. Mais n'en continue pas moins à structurer la vie politique et à peser sur le prochain scrutin. Paysage avant la bataille.

Des paysans de l'État de Veracruz (côte atlantique) exigent le jugement des responsables locaux du PRI, au pouvoir jusqu'en 1998, pour vols de terres et violations des droits humains. Ils portent un masque à l'effigie de Carlos Salinas, avant-dernier président PRI (1988-1994). Mexico, 20 juin 2003. © AFP

LA **DÉMOCRATURE,** ET APRÈS ?

La classe politique mexicaine est encore largement issue du Parti révolutionnaire institutionnel qui a, sept décennies durant, imposé sa «démocrature». Il n'est pas certain que les élections du 2 juillet déboucheront sur un renouvellement du personnel politique. Or, les enjeux qui guettent le Mexique sont de taille. Entretien avec Bernard Duterme (*).

Jusqu'en 2000, le Mexique a été gouverné par un parti au nom assez original, le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI)…
Installé au pouvoir en 1929 à la suite d'un long et erratique processus d'institutionnalisation de la Révolution mexicaine (1910-1920), le PRI est devenu au fil des décennies *«le parti progressiste le plus conservateur au monde»*, avant de se convertir au néo-libéralisme économique dans le courant des années 80. Si le PRI des premières années, qui se constitue en tant que parti hégémonique, a rapidement pris ses distances avec l'inspiration «zapatiste» originelle (celle du mouvement paysan d'Emiliano Zapata), le président Lázaro Cárdenas (1934-1940) fera tout de même entrer son parti dans l'histoire de l'Amérique latine en étendant la réforme agraire et en nationalisant la production pétrolière. En Amérique latine, cela marque le début de ce qu'on appellera, après la Seconde Guerre mondiale, le *desarrollismo*, le «développementalisme», une politique de développement menée par un État fort et basée sur une tentative d'industrialisation et de substitution des importations. Ainsi, en dépit de la répression intérieure de l'activisme révolutionnaire, le PRI restera longtemps une référence «refuge» pour une partie significative de la gauche latino-américaine. Dans les années 80, comme presque partout ailleurs en Amérique latine, un virage néo-libéral est négocié avec l'arrivée au pouvoir de Miguel de la Madrid. Dans certains pays, la libéralisation politique précède la libéralisation économique. Le Mexique, lui, est plutôt l'exemple d'une libéralisation économique amorcée au début des années 80 et qui précède largement l'ouverture du système politique et l'instauration d'un véritable pluripartisme dans les années 90.

En 2000, le PRI a-t-il réellement lâché prise ?
Oui et non. Le PRI a certes payé une «démocrature» devenue anachronique. Il s'agissait d'un système de quasi-parti unique, une structure de pouvoir présidentialiste

lib425 29/05/06 19:45 Page 6

proche de la pyramide aztèque, un système politique bâti sur des institutions publiques aux ordres et des médiations partisanes. Des structures intermédiaires entre élites urbaines et masses organisaient la société. C'est ce système rodé d'encadrement, de corporatisme et de clientélisme qui a permis le maintien du PRI au pouvoir pendant 71 ans. Longtemps, la plupart des mouvements sociaux ont été des structures corporatistes ou syndicales inféodées au PRI, dont les dirigeants étaient désignés par l'échelon supérieur de la pyramide. Aujourd'hui encore, le PRI reste dominant dans les régions les plus traditionnelles, là où les réseaux clientélistes sont les plus statiques et les moins mobiles, là où il n'y a pas eu de véritable ouverture du jeu sociopolitique. Et au Congrès, le PRI reste le principal groupe parlementaire.

Que représentent les autres grands partis mexicains ?

Deux formations parlementaires font face au PRI. À droite, le *Partido de Acción Nacional* (Parti d'Action Nationale, PAN) du président libéral-conservateur Vicente Fox et, à gauche, le *Partido de la Revolución Democrática* (Parti de la Révolution démocratique, PRD) dont le candidat à la présidence est Andrés Manuel López Obrador (surnommé de ses initiales AMLO). Ces deux formations, qui ont capitalisé en 2000 la demande massive de changement, sont en réalité des émanations/dissidences du PRI, dirigées par d'anciens cadres de ce parti, tel López Obrador, qui sont les perdants de conflits internes à la maison-mère. Le PRI est une machine tellement prégnante que c'est encore autour de lui que se structure l'essentiel des clivages qui segmentent le champ politique mexicain. Il y a bien sûr une fracture interne entre orthodoxes et modernisateurs, dinosaures et démocrates, gens impliqués dans le narcotrafic et pas, libéraux et étatistes... Il n'en reste pas moins qu'il n'y a pas encore eu de véritable renouvellement de la classe politique, et que la scène sociale et civile connaît toujours d'importantes difficultés à s'autonomiser des anciennes structures.

Que signifiait la victoire du candidat PAN, Vicente Fox, à la présidentielle de 2000 ?

C'était un vote pour le changement, mais qui ne faisait pas table rase du passé vu que le PAN n'obtenait pas la majorité au Congrès. Ce scrutin, parce que transparent, exprimait clairement une rupture avec la «démocrature» du PRI. Mais, paradoxe, en élisant un candidat libéral, il exprimait aussi une insatisfaction à l'égard des résultats négatifs de l'accord de libre-échange (ALENA) négocié par le président Carlos Salinas (PRI) avec les Etats-Unis et le Canada, un accord dont même la Banque mondiale s'accorde aujourd'hui à reconnaître les conséquences économiques et sociales désastreuses.

Le PRI et le partage du gâteau ? Installation lors d'une conférence de presse du PRI. Mexico, 5 juin 2002.
© NOTIMEX / Abdel Meza

Cet accord a été à l'époque présenté comme un moyen de diminuer les flux migratoires vers le nord du continent, un enjeu essentiel tant pour les Etats-Unis que pour le Mexique. Or, les écarts se sont dramatiquement creusés et ce sont entre 300 000 et 650 000 Mexicains qui émigrent chaque année aux États-Unis (le Mexique a une population de 100 millions d'habitants...). Évaluées officieusement en 2004 à 16 milliards de dollars, les *remesas* (remises) sont désormais une des sources principales de devises, tandis que, depuis 1994, le Mexique a perdu un demi million d'emplois formels.

Les salaires réels des Mexicains ont diminué entre 1994 et 2005 alors que la productivité a augmenté notamment en raison de la concurrence de la Chine et des pays d'Amérique centrale. L'agriculture s'est divisée en deux grands secteurs : le premier, minoritaire et «élitiste» est tourné vers l'agro-exportation ; le deuxième, majoritaire et rural, est en train de s'effondrer et de déverser ses exclus dans la mégalopole de Mexico. Les prix de vente ont chuté, au point que les Mayas achètent désormais leur maïs sur le marché, un maïs produit aux Etats-Unis par une agro-industrie protégée. La situation sociale est donc catastrophique. Le rêve de passer du tiers au premier monde s'est effondré. Sans les transferts du nord au sud du Rio Grande, on n'ose imaginer ce que serait la situation du Mexique !

La victoire du candidat PAN a-t-elle amorcé un processus de libéralisation politique ?

Clairement. Confirmé plus qu'amorcé, même si la démocratisation reste toute relative. Les militants pro-zapatistes risquent aujourd'hui moins leur peau que les activistes révolutionnaires des années 60-70. Le pluralisme politique et la liberté d'expression ont progressé. Cela dit, il faut rester lucide et rappeler que les rapports d'Amnesty restent remplis de cas de harcèlements et d'intimidations.

Une des ambiguïtés de cette libéralisation politique réside dans le fait que les 31 États qui composent les États-Unis mexicains bénéficient d'une certaine autonomie. Dans la majorité d'entre eux, le PRI a conservé ou récupéré le pouvoir. Dans d'autres, comme au Chiapas, le Gouverneur est un ancien leader social porté au pouvoir par une partie des organisations favorables au zapatisme. Ce qui n'empêche pas le Chiapas d'être l'un des États où la répression est la plus intense, du moins où la pression de l'institution militaire reste forte. Sans compter que l'autonomie d'un organe fédéral comme le CISEN (*Centro de Investigación y Seguridad Nacional*), le FBI mexicain, reste forte par rapport aux États.

Les autorités fédérales ont été interpellées par les ONG de DH suite à l'adoption d'une nouvelle loi sur les médias. Quid ?

Cette loi vient d'être votée par les trois principaux partis (PAN, PRD et PRI). Les Mexicains l'appellent aujourd'hui non pas la loi des médias mais la *Ley Televisa*, du nom du principal groupe télévisuel, *Televisa*, qui, avec le deuxième groupe *Televisión Azteca*, occupe à peu près 85 % du paysage audiovisuel. On assiste à l'institutionnalisation du double monopole de *Televisa* et *Televisión Azteca* : à leur tête, deux grosses familles, dont la famille Salinas (au gouvernement de 1988 à 1994) pour *Azteca*. La démocratie libérale vient ainsi de se doter d'une loi qui, paradoxalement, institutionnalise et conforte le monopole, avec toutes les menaces sur la liberté réelle d'expression. On se doute que ce n'est pas une telle loi qui va favoriser le renouvellement de la classe politique, dans la mesure où les accointances entre les dirigeants politiques et médiatiques sont évidentes.

Quels sont les enjeux des élections de juillet ? Pour le Mexique et l'Amérique latine ?

Un indicateur témoigne de l'essoufflement du modèle démocratique et fait froid dans le dos. Selon les Nations unies, la majorité des Latino-Américains seraient prêts à opter pour un régime autoritaire et à se passer de la démocratie si ce régime leur garantissait de meilleures conditions de vie. Car seule une partie (20 %) de la société mexicaine s'est enrichie ces 20 dernières années et la classe politique mexicaine est la mieux payée au monde. Parallèlement, les derniers chiffres sur la pauvreté indiquent qu'il y a, selon les sources, entre 45 et 70 millions de pauvres, soit entre 45 % et 70 % de la population. L'émigration était un enjeu électoral en 2000 et Fox avait promis d'obtenir un assouplissement de l'administration Bush, mais n'a rien obtenu.

Un autre enjeu est évidemment l'intégration économique du sous-continent latino-américain. Une victoire de López Obrador (PRD) pourrait signifier la montée en puissance du Mercosur ou d'autres formes d'intégration non-subordonnées aux États-Unis. Certes, le PRD s'est mis à dos les mouvements de gauche et d'extrême gauche depuis que López Obrador a déclaré être de gauche pour ce qui est de son programme social mais, sur le plan économique, n'être pas un idéologue mais un technicien. Il n'en reste pas moins qu'une administration PRD orientera sans doute le Mexique dans le camp «social-démocrate», de ses alter ego d'Argentine, du Brésil, voire du Chili, soit dit en passant les principales puissances économiques du sous-continent. Le PAN ne s'y trompe pas, qui stigmatise Obrador. Pour faire peur aux classes moyennes, Felipe Calderón, candidat du PAN, le compare à Chávez et Castro, en fait un populiste en puissance qui, pour être à la hauteur de ses promesses, va endetter le pays, le faire régresser et briser net la croissance. Une chose est probable, une victoire du PRD freinerait les deux chantiers principaux de la privatisation : l'électricité et le pétrole.

La campagne électorale suscite-t-elle un intérêt réel ?

Le débat est assez pauvre. On est plutôt dans le pur marketing et les attaques sont le plus souvent *ad hominem*. Cette forte personnalisation de l'enjeu électoral pourrait cependant faire baisser l'abstentionnisme qui, lors des élections non-présidentielles, dépasse déjà les 50 %, alors qu'au Mexique, le multipartisme *réel* n'existe que depuis une dizaine d'années... **Propos recueillis par Pascal Fenaux**

(*) Directeur du Cetri (Centre Tricontinental), Louvain-la-Neuve.

lib425 29/05/06 19:45 Page 7

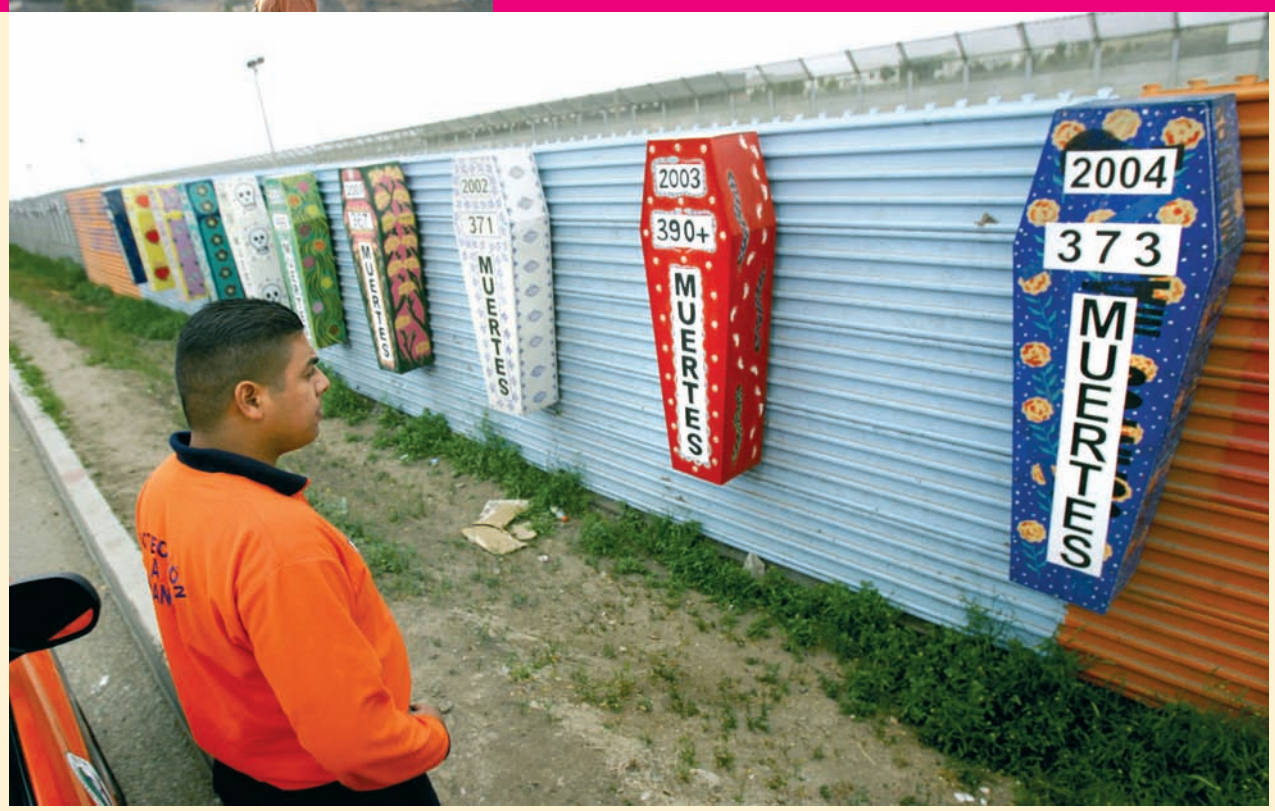

Un membre de l'organisation de migrants Beta regarde une œuvre représentant des cercueils où est inscrit le nombre de clandestins morts chaque année en tentant de rejoindre les Etats-Unis. Tijuana (Baja California), 6 mai 2006.
© REUTERS / Carlos Barria

LES CLANDESTINS FONT LE **MUR**

Suite au projet de construction d'un mur délimitant clairement la *línea* entre les États-Unis et le Mexique, Georges W. Bush a récemment annoncé que 6 000 soldats seraient déployés à partir de juin 2006 afin de contrôler les flux de migrants illégaux et les trafiquants de drogue.

À l'époque, le projet de Washington d'ériger une démarcation composée de tôles et de barbelés avait suscité un tollé à Mexico à l'époque. En effet, chaque année, ce sont près de 400 000 clandestins qui fuient la pauvreté du Mexique, un fléau qui touche plus de 50 % de la population mexicaine.

Le gouverneur de Californie, Arnold Schwarzenegger (*Terminator* pour certains) a pourtant déjà érigé son propre mur, entre les villes californiennes de San Diego (États-Unis) et Tijuana (Mexique). Un mur de 23 kilomètres que le président américain entend bien étendre entre le Golfe du Mexique et les rives du Pacifique, soit 3 200 kilomètres de béton. Le Congrès américain a approuvé cette idée qui semble marquer un certain retour au nationalisme, voire au protectionnisme, et qui n'est pas sans rappeler un certain mur de Berlin ou plus actuellement le très controversé mur entre la Palestine et Israël.

Paradoxalement, l'annonce du Président américain est survenue alors que le Sénat songeait, lui, à renforcer la sécurité aux frontières tout en autorisant de nouveaux programmes de travailleurs temporaires et en envisageant la régularisation de quelque 12 millions d'illégaux. Nageant à contre-courant, George W. Bush a manifestement préféré «clôturer» des milliers de personnes dans le besoin plutôt que de se rallier aux nouveaux objectifs du Sénat et réfléchir avec le Mexique à une solution viable pour un problème social de taille.

NAUFRAGE ASSURÉ

En 1994, le président mexicain Carlos Salinas de Gortari avait signé avec George Bush (le père) un document important intitulé l'Accord de Libre-Échange nord-américain (ALENA). Cet accord a joué un rôle central dans la restructuration idéologique et politique du Mexique en contribuant à débloquer une série de contraintes économiques qui pesaient sur le pays. Il était désormais question de libre circulation des biens et des capitaux, ce qui devait logiquement renforcer l'économie de chaque pays concerné par l'ALENA (Mexique, États-Unis et Canada). Cependant, plus de dix ans après, il semble que ce sont les États-Unis qui sont les seuls bénéficiaires, car cet accord de libre-échange ne s'est pas fait sans quelques entorses au respect des droits humains. C'est ce qui se passe notamment dans les *maquiladoras*, des usines de sous-traitance à la solde des grands investisseurs américains qui profitent d'une main d'œuvre bon marché et d'un gouvernement mexicain plutôt laxiste sur le respect des droits de ses citoyens et de l'environnement. Bref, une mine d'or pour les petits et gros patrons du textile mais aussi de la chimie, de l'agro-chimie, de l'électronique et de l'automobile.

Les principaux bénéficiaires de l'Accord sont donc les grandes entreprises transnationales, tandis que les effets sur l'emploi et les salaires ont été très défavorables aux travailleurs mexicains. Le chômage est toujours aussi élevé. En effet, le principal avantage compétitif du Mexique réside dans le maintien d'une main d'œuvre à bas prix, de conditions de travail précaires ainsi que d'une mise sous contrôle des syndicats. On peut donc dire, sans se risquer, que cet accord de libre-échange est un échec pour le Mexique. Les mouvements altermondialistes luttent entre autres contre ces zones de libre-échange, qui permettent aux biens et marchandises de circuler librement sans accorder les mêmes droits aux populations. Les zapatistes de l'EZLN s'y sont également opposés le jour même de son entrée en vigueur.

UN DISPOSITIF DIGNE DE JAMES BOND

Le projet de mur caressé par Bush Junior est en fait bien plus que ça. C'est plutôt un ensemble de clôtures, de caméras, de détecteurs, de projecteurs, de routes et d'agents de sécurité. Une technologie qui ferait pâlir les meilleurs réalisateurs de films d'action et ferait réfléchir plus d'un acteur hollywoodien avant d'accepter le rôle d'immigré clandestin tentant de franchir un tel barrage. Comment d'ailleurs ne pas se poser la question quand, chaque semaine, une quinzaine de personnes perdent la vie en essayant de contourner les dispositifs existants, par la mer ou par le désert, et périssent souvent noyés ou déshydratés. Mais aucun candidat à l'émigration n'est prêt à renoncer si «facilement» à son rêve américain. Quoi qu'il en soit, le Mur se dresse déjà entre San Diego et Tijuana, ces anciennes voisines californiennes qui se regardent désormais en chiens de faïence par-dessus ce gigantesque serpent de fer, en attendant une prochaine querelle de voisinage. Pour le symbole, ou pour l'ironie, la construction avait commencé en 1994, année de l'entrée en vigueur de l'ALENA...

LE PRIX FORT

George W. Bush souhaite davantage de contrôle, davantage de sécurité et moins de clandestins, tout en affirmant priver d'éventuels «terroristes» d'un accès facile aux États-Unis... Même si, sans vouloir faire de jeu de mots morbide, ceux-ci préfèrent souvent la voie des airs.

Le président des États-Unis est déterminé. Il n'exerce pas encore un contrôle absolu sur la frontière et appelle le Congrès à fournir des fonds afin de promouvoir une main d'oeuvre de qualité et une meilleure technologie. Le déploiement de ces 6 000 soldats nécessitera en effet un roulement bimensuel de 156 000 soldats pour maintenir une présence militaire permanente, ce qui représente un budget de 1,9 milliards de dollars...

Mais tout ce que ce dispositif militaire a engendré jusqu'à présent, c'est une hausse des primes versées aux «passeurs» : de 1 000 à 3 500 dollars pour les Mexicains, plus encore pour ceux qui viennent d'Amérique du Sud.

Encore une ironie du sort, si ce mur finissait par être construit pour de bon, ce sera la main d'œuvre mexicaine qui se mettrait au turbin et on pourra lire sur les panneaux en tôle «*Made in Mexico*»... Valérie Denis

lib425 29/05/06 19:45 Page 8

AMNESTY

AUTORITÉS ET **CANDIDATS INTERPELLÉS**

Alors que le Mexique se relève tant bien que mal de plusieurs décennies d'autoritarisme, les élections du mois de juillet laissent espérer l'émergence d'une situation bien plus favorable sur le plan des droits humains. Même si de nombreuses avancées ont été faites ces dernières années, il reste encore de gros efforts à fournir afin que chacun bénéficie des droits qui lui sont dus.

Nombre de violations des droits humains ont été commises entre les années 60 et 80 au Mexique. Les membres des groupes armés d'opposition et autres personnes que les autorités considéraient comme des opposants politiques furent la cible d'arrestations arbitraires, tortures, «disparitions» et exécutions extrajudiciaires, principalement aux mains de membres de l'armée.
Malgré la création du Bureau du Procureur spécial (créé en 2001 par le gouvernement Fox) en charge d'établir la vérité sur ces faits et de rendre justice aux victimes ainsi qu'à leurs familles, l'impunité règne toujours quant à ces crimes car ledit Bureau, encore largement subordonné aux intérêts politiques et partisans, ne bénéficie pas de la crédibilité nécessaire pour venir à bout de cette dernière. AI s'inquiète également qu'il ne soit toujours pas possible de consulter dans leur totalité les archives du Secrétariat de la Défense nationale (SEDENA). Un enjeu est donc que le prochain gouvernement constitue une Commission indépendante et fiable à même d'établir la vérité.

À l'initiative du groupe *Las Abejas*, des milliers de déplacés de l'ethnie indigène tzotzil (maya) commémorent le massacre d'Acteal. Le 22 décembre 1997, le gouverneur PRI du Chiapas avait ordonné une attaque contre des fidèles rassemblés dans une chapelle et 45 civils, femmes et enfants, avaient été assassinés. San Cristobal de las Casas, 10 août 2000. © AFP

MINORITÉS MENACÉES

Ces dix dernières années, le Mexique a connu de nombreux changements positifs dans le domaine de la protection et de la promotion des droits humains : abolition de la peine de mort, transparence croissante du gouvernement et des institutions publiques fédérales, développement de la société civile. Mais cela reste insuffisant : les minorités souffrent encore de discriminations et de violences liées à leur condition sociale. Le cas des femmes de l'État de Guerrero en est l'exemple le plus flagrant. Nombre d'entre elles ont été violées par des soldats au cours des dix dernières années et c'est en vain que certaines ont intenté une action en justice. Les carences du système (la pauvreté rend impossible de se déplacer vers d'autres États, les examens médicaux sont insuffisants voir bâclés, etc.) découragent les victimes et empêchent que justice leur soit rendue. Mais le principal obstacle reste le renvoi systématique des dossiers devant une juridiction militaire qui fait preuve de partialité et d'irresponsabilité envers des victimes de l'armée. Du coup, aucun des responsables de ces actes n'a encore comparu devant un tribunal.
Ne serait-ce que parce que depuis octobre 2005, il est signataire du Statut de Rome instituant la CPI (qui définit la notion de viol même en dehors des situations de conflit armé), le gouvernement mexicain devrait veiller à ce que cette dernière soit incorporée dans les lois fédérales et dans celles des États. Mais plus encore, il est impératif que les affaires dans lesquelles sont impliqués des membres des forces armées relèvent d'autres instances que les tribunaux militaires.

DÉFENSEURS DES DROITS HUMAINS MUSELÉS

Bien que le gouvernement mexicain ait mené depuis peu une politique «portes ouvertes» vis-à-vis d'ONG internationales comme Amnesty, la situation sur le terrain laisse encore à désirer et les défenseurs des droits humains continuent d'être inquiétés, surtout par les autorités des États fédérés. L'exemple le plus récent est celui de Martín Barrios Hernández, coordinateur de la Commission des Droits humains et du Travail de la Vallée de Tehuacan. Suite à une plainte pour «chantage» déposée par le propriétaire de l'usine textile *Calidad de Confecciones* auprès du Bureau du Procureur général (*Procuraduría General de Justicia del Estado*), Barrios Hernández a été détenu entre le 29 décembre 2005 et le 12 janvier 2006 par la police dans l'État de Puebla sous l'inculpation fallacieuse de chantage. Il se fait que, ces derniers mois, la Commission dirigée par ce défenseur avait soutenu des travailleurs de l'usine qui réclamaient de meilleures conditions de travail. Bien que libéré, il aurait reçu des menaces de mort et sa tête serait mise à prix.
Bref, et même si la conclusion semble téléphonée, le Mexique ? Peut mieux faire. ◉ Jonathan Rock (st.)

Pour en savoir plus, outre le Rapport 2006 d'AI :
Mémorandum à l'intention du Congrès fédéral mexicain sur le projet de réforme de la Constitution et du système pénal (AMR 41/032/2004).
Femmes indigènes et injustice militaire (AMR 41/033/2004).
Lettre ouverte aux partis politiques mexicains (AMR 41/031/2005).
Droits humains : un devoir incontournable pour les candidats (AMR 41/019/2006).

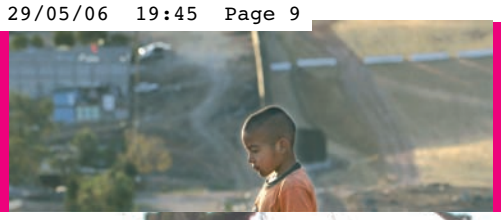

Alejandra González Marín et Mario Ernesto Patrón Sánchez devant le «paquebot» Flagey. Bruxelles, avril 2006.
© Bruno Brioni

INDIGÈNES

PAS DE REPOS POUR LE **GUERRERO**

Pendant un mois, Alejandra González Marín et Mario Ernesto Patrón Sánchez, ont sillonné l'Europe pour rendre compte des discriminations dont sont victimes les populations indigènes dans l'État de Guerrero, une région moins médiatisée que le Chiapas. Cette psychologue et cet avocat, actifs au sein du Centre des Droits de l'Homme *Tlachinollan*. Rencontre.

En quelques mots, comment présenter l'État de Guerrero ?
C'est l'un des États les plus pauvres du Mexique. Il compte 17 % d'indigènes qui, pour 80 % d'entre eux, vivent dans la région de la Montaña, où nous sommes basés. Ils n'ont pas accès aux droits fondamentaux que sont l'éducation, la santé, l'emploi et le logement. Par exemple, la région ne compte qu'un hôpital et il n'y a une gynécologue pour 17 000 femmes. On ne peut pas dire que l'on respecte les droits à la santé quand il faut faire 12 heures de trajet pour se rendre à l'hôpital ! Si nous sommes venus en Europe, c'est pour rappeler que la problématique des populations indigènes du Mexique ne se résume pas au cas du Chiapas.

En quoi consiste votre travail ?
Au département juridique, nous représentons la communauté indigène auprès des autorités. Nous leur proposons une assistance et une défense juridique, par exemple lors d'une arrestation arbitraire. Au niveau psychologique, nous soutenons les femmes victimes de viols et de tortures.

Vous parlez d'arrestations arbitraires, de viols et de tortures. Pouvez-vous en dire un peu plus ?
Pour les autorités, la phase d'instruction passe par la torture. Il y a quelque temps, deux enfants de 6 et 8 ans ont été arrêtés pour le vol d'une somme d'argent (400 €). Ils ont passé six jours en prison et on les y a menacés de les mettre sur une chaise électrique s'ils ne disaient pas où était cet argent. Après la libération des enfants, nous avons porté plainte contre le Procureur. Par la suite, la mère a reçu des menaces de mort des autorités si elle maintenait sa plainte. Aujourd'hui, la famille a quitté la région.
Un autre exemple d'impunité : il y a deux ans, un adolescent de 18 ans a été retrouvé mort dans sa cellule, le lendemain de son incarcération. Les autorités ont fait signer par la mère un papier comme quoi elle reconnaissait que son fils s'était suicidé. Il faut savoir que 45 % de la population indigène est analphabète. Dans ce cas-ci, la mère ne parlait même pas espagnol. Lorsqu'elle a vu des marques de coups sur le visage de son fils, elle est venue nous voir. L'autopsie a révélé que la mort était la conséquence des coups portés sur le jeune homme. Nous avons déposé plainte, mais rien n'a bougé depuis...

En prenant le parti de la population indigène, avez-vous été intimidés par les autorités ?
Nous, personnellement, non ! Si ce n'est qu'à la veille de notre départ pour l'Europe, nous avons été contactés par les autorités qui étaient au courant de notre départ. On ne sait pas comment elles l'ont su. On nous a simplement dit espérer que l'on parlerait du Mexique de manière positive...
Un des avocats de l'association a reçu à plusieurs reprises des menaces de mort d'un particulier. Lorsque vous dénoncez des atteintes aux droits humains et que vous prenez la défense d'un paysan qui risque d'être expulsé de ses terres pour laisser la place à une entreprise forestière, vous touchez aux autorités. L'entreprise privée a énormément de pouvoir parce que se sont les autorités qui lui ont octroyé ce pouvoir. Il y a un jeu de corruption...

Pourquoi cette oppression systématique à l'encontre de la population indigène ?
Certes, la population mexicaine est généralement victime de l'impunité. Mais, depuis toujours, les peuples indigènes du Mexique ont été exclus de la vie économique, sociale et politique... C'est donc beaucoup plus fréquent avec les populations indigènes, lesquelles sont marginalisées et n'ont aucune ressource économique. Au plus on se trouve en bas de l'échelle sociale, au plus on est maltraité.

Le Mexique est gangrené par le trafic de drogue. Qu'en est-il dans l'État de Guerrero ?
Depuis la moitié de l'année 2005, deux cartels de narco-traficants se disputent des territoires et se livrent une guerre sans merci, notamment pour contrôler les zones de commercialisation à Acapulco. Des champs de pavot, là où se trouvent essentiellement des populations indigènes, ont été placés sous contrôle de l'armée fédérale pour contrôler le trafic

de drogue. Or, paradoxe de la situation, ce sont ces zones qui enregistrent une augmentation de la production !

Vous vous battez actuellement contre un projet gigantesque du gouvernement qui impose la construction du barrage hydroélectrique* La Parota. *Les populations indigènes en sont les premières victimes ?

Ce projet toucherait, notamment par ses expropriations, environ 100 000 habitants de la région. Ce barrage est censé fournir de l'électricité à la station balnéaire d'Acapulco, laquelle n'en a pas vraiment besoin. Le gouvernement à imposé son projet sans tenir compte des conséquences désastreuses pour la population indigène. Ce barrage prévoit la submersion de grandes zones d'exploitation agricole. Et, pour couronner le tout, le gouvernement cèderait l'exploitation du barrage à un consortium privé pour une période de... 40 ans.

Les prochaines élections se dérouleront le 2 juillet. La gauche conduite par Andrés Manuel López Obrador, candidat du Parti de la Révolution démocratique (PRD), occupe depuis plusieurs mois la tête des sondages. Pensez-vous qu'un gouvernement de gauche soit la solution pour une meilleure reconnaissance des droits des populations indigènes ?

Je pense que c'est le moins mauvais des candidats. Il subsiste encore des zones d'ombre dans son programme. Je ne puis être d'accord quand il prône davantage de pouvoir pour les militaires. Mais il faut reconnaître que la partie sociale de son programme est très importante. On ne peut qu'espérer... car il n'y a eu aucun changement significatif sous Vincente Fox, l'actuel président. ● Propos recueillis par Bruno Brioni

Des passants foulent une peinture géante de la figure nationale d'Emiliano Zapata dessinée sur le *Zócalo* ou Place de la Constitution. Mexico, 9 avril 2001. © AFP

CHIAPAS

DU CENTRE À LA MARGE DU JEU POLITIQUE ?

Apparue sur le devant de la scène en 1994, l'Armée zapatiste de Libération nationale (*Ejército Zapatista de Liberación Nacional*, EZLN) avait engagé l'État du Chiapas sur la voie de l'affrontement avec le pouvoir fédéral encore détenu par le PRI. Cette guérilla avait également popularisé la «question indigène». Son extrême popularité en Europe occidentale s'expliquait, entre autres, par la personnalité charismatique du «sous-commandant» Marcos qui permettait à beaucoup de se réconcilier avec un certain romantisme de gauche dans un contexte marqué par l'effondrement du totalitarisme soviétique. Qu'en est-il aujourd'hui ? Réponse de Bernard Duterme.

« *Il est vrai que l'EZLN ne passe plus la rampe des médias, nationaux et internationaux. Pourtant, la tension persiste au Chiapas, même si elle a perdu en intensité. Au quotidien, des conflits violents opposent encore les indigènes aux autorités de l'État, ainsi qu'entre indigènes zapatistes et indigènes liés au PRD (la gauche institutionnelle), par exemple. Une cause de ces tensions est à trouver dans le fait que les accords de San Andrés, conclus en 1996 entre l'EZLN et le dernier président de l'ère PRI, Ernesto Zedillo, n'ont pas été respectés. Pour être plus précis, Vicente Fox s'était engagé à soumettre au Congrès la loi d'application de l'accord de San Andrés, chose qu'il fit dès son investiture. Mais ces accords ont été fortement malmenés par le Congrès (PRD compris) qui les a vidés de ses clauses sur l'autonomie, au prétexte qu'elles contredisaient une Constitution qui devait pourtant être amendée... Cela explique aussi l'hostilité assez marquée de l'EZLN envers le PRD, à la fois investi de tous les espoirs de conquête du pouvoir fédéral mais jugé* "en haut à droite", *alors que Marcos se dit* "en bas à gauche".

Ceci dit, il serait réducteur de se focaliser sur la question indigène et il est utile de rappeler qu'un autre enjeu, un pari ambitieux, poursuivi par l'EZLN, c'était de constituer et fédérer une gauche sociale et surtout davantage autonome par rapport au champ politique existant [voir interview p.], corrompu ou électoraliste. En ce sens, l'EZLN aura été une importante tentative d'émanciper le jeu politique de l'attraction du PRI et de son hydre institutionnelle. Ce discours de rupture de l'EZLN est ce qui fonde encore aujourd'hui des initiatives comme La Otra Campaña *("L'Autre Campagne"), une nouvelle tentative de susciter un débat social et de fédérer des organisations de base éclatées sur des thématiques peu ou pas présentes dans la campagne électorale. Que l'EZLN se maintienne ou finisse par "ne plus exister en tant qu'entité" comme l'affirme le "Commissaire pour la Paix" du Chiapas, cet enjeu va continuer à exister, d'autant que c'est ce qu'exprime la lame de fond qui a amené un Morales au pouvoir en Bolivie.»* ● Propos recueillis par P. F.

lib425 29/05/06 19:45 Page 11

NAMUR – MARCHÉ AU LIVRES

Le 24 juin, le Groupe 28 et le Groupe Action de Namur organisent un vaste marché aux livres. Quelque 15 000 bouquins d'occasion, classés selon une trentaine de rubriques, seront proposés à la vente. Les bénéfices de cette opération seront affectés au financement des campagnes d'AIBF.
Où ? À Namur, au Passage de la Gare et à la Rue des Croisiers
Quand ? De 09 h 00 à 18 h 00
Contact : Daniel Clarembeaux 081 73 05 66 / 0476 332 852 / groupe28@aibf.be

DES ENFANTS EN CENTRES FERMÉS ? AMNESTY DIT NON.

Des pédopsychiatres et des associations spécialisées lancent une pétition pour demander au gouvernement de mettre fin à l'enfermement de TOUS les enfants étrangers et pas seulement les mineurs non accompagnés.
En un an, le nombre d'enfants étrangers détenus en centres fermés n'a cessé de croître. Depuis 2006, en plus des centres 127 et 127 bis près de l'aéroport de Zaventem, les centres de Vottem et de Merksplas reçoivent eux aussi des enfants avec leur famille et parfois non accompagnés. Certaines semaines, on a compté jusqu'à 70 enfants détenus. Leur détention dure parfois plusieurs mois. Des personnalités belges – des universitaires, des médecins, des syndicalistes, des avocats, des représentants des cultes, des artistes – se mobilisent aujourd'hui pour signer cet appel dans lequel il est réaffirmé que la détention constitue une maltraitance psychologique grave pour les enfants qui la subissent.
Pour manifester vous aussi votre refus de la détention des mineurs en centres fermés, n'hésitez pas à signer la pétition en ligne du CIRE, soutenue par Amnesty : www.cire.irisnet.be/enfantsenfermes/

Le parlement syrien rejette la résolution 1680 du Conseil de Sécurité des Nations unies qui demandait à la Syrie d'établir des relations diplomatiques et de borner sa frontière avec le Liban. Damas, 17 mai 2006. © AFP

SYRIE

DU **COUP D'ÉTAT** PERMANENT À LA **RÉVOLUTION** DE PALAIS ?

Hassan Chatila est réfugié en France depuis 31 ans. Ce philosophe et journaliste syrien indépendant de 62 ans était présent à l'AG annuelle d'Amnesty à Tournai, ce 22 avril. Rencontre.

Cela fait trois décennies que vous vivez en France. Quelle Syrie avez-vous quitté ?
En 1975, j'ai quitté Damas pour passer mon doctorat en philosophie. Le goût de la liberté m'a amené à prendre des positions ouvertement hostiles à la politique du régime d'Hafez el-Assad, que ce soit à l'égard du Liban [envahi par l'armée syrienne en 1976][(1)] et des Palestiniens, ainsi qu'en faveur des libertés démocratiques. Pour moi, la politique du général Assad consistait à réprimer tout mouvement de libération nationale et démocratique, qu'il soit palestinien, libanais ou syrien. La Syrie est gouvernée depuis 1963 par deux lois : la loi martiale et l'état d'urgence. Et, depuis l'arrivée du général Assad, le pays est écrasé par un arsenal législatif et répressif à la discrétion absolue du président syrien. En 40 ans de «cure» sécuritaire, l'État et les institutions publiques ont totalement disparu. Il s'agit en fait d'un pouvoir sans État, d'un régime contre l'État.
Nous sommes dans une caricature de «despotisme oriental», un système dans lequel un semblant de pouvoir exécutif gère les affaires et l'administration, mais où, dans les faits, il ne fait que gérer la corruption et la violence contre les organes civils. Le pouvoir exécutif n'a aucun pouvoir politique concernant les orientations de politique intérieure ou extérieure, il ne fait que gérer.
Si l'on cherche une société civile, on doit bien admettre qu'elle n'est réduite qu'à quelques intellectuels. À vrai dire, il n'y a plus de société en Syrie. Il y avait bien une société en formation durant les années 40, 50, à la fin du Mandat français et dans les premières années de l'indépendance. Ces germes de société remontaient à la fin du XIX[e] siècle et aux dernières années du régime ottoman, à l'époque de ce qu'on a appelé la *Nahda* [Renaissance]. Mais le coup d'État du 8 mars 1963 est venu arrêter net toute évolution de la société, au point que l'individu n'existe plus. Un pays où il n'y a pas de droit est un pays où il n'y a pas d'homme. Si on prend la personnalité du citoyen syrien, on verra qu'elle s'est complètement déstructurée sous la pression d'appareils répressifs en guerre contre la société depuis 40 ans.

Comme au temps du Baas irakien, c'est une société où tout le monde se méfie de tout le monde ?
Parfaitement. À chaque fois qu'une organisation sociale se forme, elle ne tarde pas à se disloquer parce qu'il est impossible de nouer des liens sociaux entre les individus.

Dans quelles circonstances êtes-vous resté «coincé» sur le sol français ?
L'officier des Renseignements (les Mukhâbarât) auprès de l'ambassade de Syrie à Paris a refusé de me renouveler mon passeport et j'en ai déduit que mes interventions publiques me mettaient en danger. Cela dit, dans ce malheur, j'ai eu de la chance. Je ne suis pas venu «allonger» la liste des «disparus» syriens et ma famille n'a pas été spécialement inquiétée. Il faut dire que je ne représente pas une menace pour le pouvoir syrien, je ne suis pas un responsable politique, je n'ai ni pris les armes ni appelé à prendre les armes contre le pouvoir. Mais j'ai eu de la chance car les intimidations à l'encontre des familles et des proches sont monnaie courante. Regardez le cas du journaliste Ali Abdallah, membre du Forum Atassi. En mars dernier, il était arrêté pour avoir à nouveau manifesté devant la Cour suprême de Sûreté de l'État et réclamé la levée de l'État d'urgence. Non contents de l'arrêter, les services de sécurité ont également incarcéré deux de ses fils, Muhammad Ali et Omar. Il a été détenu deux fois depuis l'interdiction du Forum en 2005.

lib425 29/05/06 19:45 Page 12

Après la mort d'Hafez el-Assad et l'intronisation de son fils Bachar, d'aucuns avaient parié sur un «printemps de Damas». C'était du vent ?

C'était une illusion. La succession ne pouvait pas se faire dans le sang. Il fallait dresser un écran, nourrir des illusions. Six mois après l'investiture du fils, la répression était bel et bien revenue, comme en témoigne l'arrestation de plusieurs dizaines d'intellectuels et d'hommes politiques et condamnés à des peines de dix ans.

Les Frères musulmans, bête noire et alibis du régime dans sa répression, ont-ils évolué ?

Historiquement, ils portent une lourde responsabilité dans la pérennité du régime baasiste. En 1980, alors que l'opposition de gauche syrienne commençait enfin à adhérer progressivement au concept de démocratie libérale parlementaire, la Confrérie islamiste a préféré fonder sa stratégie sur la prise du pouvoir par les armes. Ça a permis au régime de réprimer dans le sang les Frères musulmans, d'embastiller toute la gauche démocratique et de dissoudre tous les ordres professionnels. L'ennui, c'est qu'aujourd'hui, quand on leur demande de s'excuser auprès du peuple syrien, condition nécessaire à la constitution d'une nouvelle alliance politique d'opposition, ils refusent. Et ils persistent dans leurs errements en privilégiant des négociations avec Abdel Halim Khaddam, l'ancien vice-président inamovible de la République et dirigeant baasiste, récemment parti en exil parisien.

À ce propos, que vous inspire la défection de Khaddam ?

Elle s'explique par le fait qu'Assad fils n'a pas pu remplir le vide laissé par Assad père. Le système commence à se disloquer de l'intérieur et sous l'effet des évolutions internationales et régionales. Au sein de la vieille garde, certains aspirent à des réformes politiques profondes. C'est le discours d'un coup d'État, d'une révolution de palais destinée à sauver ce qui peut encore être sauvé. Derrière Khaddam, il y a des généraux. L'implication de l'appareil sécuritaire syrien dans l'assassinat d'Hariri a joué beaucoup dans la dislocation du système. En devant fuir le Liban, le régime syrien n'a pas seulement perdu d'inestimables prébendes. Ce sont aussi un million d'ouvriers syriens qui ont perdu des salaires essentiels à une économie exsangue.

Dans un jeu aussi piégé, quelle est la marge de manœuvre des ONG de défense des droits humains ?

Les ONG syriennes sont en crise. Indice d'une société civile éclatée et méfiante, quand elles ne sont pas réprimées, elle s'avèrent incapables de coopérer. Dans ce contexte, le rôle d'ONG *internationales* comme AI est essentiel pour les aider à se fédérer. ⏺ Propos recueillis par Pascal Fenaux

(1) Voir «Liban-Syrie : Transitions à haut risque», dans Libertés n° 415, juin 2005.

OFFRES D'EMPLOI

Vous êtes concernés par les droits humains et souhaitez acquérir une expérience professionnelle enrichissante ? Devenez ambassadeurs d'Amnesty International en rejoignant nos équipes de recrutement :

YÉKÉ :

Un travail de terrain où vous irez à la rencontre de la population : festivités, manifestations publiques, marchés, rues, gares, etc. Contrat à durée déterminée d'un mois, temps plein de 36h/semaine, travail éventuel le week-end (surtout le samedi), horaire en journée.

KYSÈ :

Un travail de porte-à-porte où vous irez à la rencontre de citoyens déjà approchés par téléphone et à qui vous proposerez de soutenir concrètement notre organisation. Contrat à durée déterminée d'un mois, trois-quarts temps de 27h/semaine. Travail le samedi, horaire en soirée.

Profil : grande capacité de communication, volonté d'accroître le nombre d'adhérents, esprit d'équipe, souci de ponctualité. ⏺

Envoyez-nous votre CV ainsi qu'une lettre de motivation à l'attention de : Dounia Meliani, responsable Programme Recrutement, rue Berckmans 9, 1060 Bruxelles, 02 543 79 84, 0497 41 90 73. Par e-mail : dmeliani@aibf.be

ARTISTES POUR AMNESTY

Pour Amnesty, les artistes s'engagent. DU JEUDI 14 AU DIMANCHE 17 SEPTEMBRE 2006, des artistes nombreux et issus de toutes les disciplines vont accompagner ces quatre journées «Culture et Droits humains».

LE LIEU :

ISELP (Institut supérieur pour l'Étude du Langage plastique) 39, Bd de Waterloo à 1000 Bruxelles (entre la Porte de Namur et la Porte Louise).

LE PROGRAMME :

Jeudi 14 septembre

Ouverture de l'EXPOSITION-VENTE D'ŒUVRES D'ART CONTEMPORAIN offertes par 110 artistes (peintures – gravures – sculptures – photographies – bijoux d'art). L'exposition sera ouverte chaque jour du 14 au 17 septembre dès 10 h 30 (entrée libre).

En soirée (20 h 00), projection d'un FILM INÉDIT, et rencontre avec des cinéastes.

Vendredi 15 septembre

En soirée (20 h 00) : pour le lancement de la nouvelle campagne d'Amnesty *Non à la torture et aux mauvais traitements dans la guerre contre le terrorisme*, CONFÉRENCE par le Dr Inge Gennecke, directrice du Centre de réhabilitation des victimes de la torture (Copenhague).

Samedi 16 septembre – JOURNÉE SPÉCIALE ENFANTS

matin : visite guidée de l'exposition et ateliers dessin.

après-midi : spectacle Christian Merveille *La Flûte de Pan Géante* (sous réserve).

Dimanche 17 septembre (11 h 00)

Dans le cadre de la campagne contre la violence envers les femmes «IDÉES REÇUES ET PRÉJUGÉS», une rencontre avec Laurence Bibot, Dany Klein et... une invitée surprise...

Brunch.

⏺

Les 100 reproductions de ce logogramme de Christian Dotremont (réalisées avec l'autorisation de Guy Dotremont, ayant-droit de l'artiste) seront mises en vente durant l'exposition.

Le mensuel *Libertés !* ne paraissant pas en juillet et août, nous n'avons pas voulu tarder avant de vous annoncer cet événement, même si le programme n'est pas encore définitivement arrêté. Les détails seront disponibles sur le site d'Amnesty International Belgique Francophone, de même que les indications pour les réservations nécessaires pour les conférences, les ateliers enfants et le spectacle. Le programme définitif sera présenté dans le *Libertés !* de septembre.

Pour tout renseignement, un seul numéro de téléphone : 02 344 99 16

Amnesty International

Ce sont aussi 80 groupes locaux qui, sur le terrain, font un travail d'action et de sensibilisation aux droits humains. Pour vous y joindre, contactez votre régionale.

SECRÉTARIAT NATIONAL AIBF
Rue Berckmans, 9, 1060 Bruxelles – 02 538 81 77 – Fax : 02 537 37 29 – www.amnesty.be

SECRÉTARIAT INTERNATIONAL
Easton Street, 1, London WC1X ODW – United Kingdom – 00 44 207 413 5500

AMNESTY INTERNATIONAL VLAANDEREN
Kerkstraat, 156, 2060 Antwerpen 6 – 03 271 16 16

RESPONSABLES RÉGIONAUX D'AMNESTY

BRUXELLES René Cambier – rue Darwin, 12, 1190 Bruxelles – 02 343 27 27 – rcambier@aibf.be

BRABANT WALLON Jean-Philippe Chenu – chemin de la Terre Franche, 13, 1470 Genappe – 010 61 37 73 – jpchenu@aibf.be

NAMUR Romilly Van Gulck – Rue Vivier Anon, 8, 5140 Sombreffe – 071 88 92 51 – rvangulck@aibf.be

HAINAUT OCCIDENTAL Myriam Dellacherie – rue Basse Couture, 20, 7500 Tournai – 069 22 76 18 – mdellacherie@aibf.be

HAINAUT ORIENTAL Nicole Grolet – av. Elisabeth, 6, 6001 Marcinelle – 071 43 78 40 – ngrolet@aibf.be

LIÈGE Christiane Pivont – rue Sous l'Eau, 23, 4020 Liège – 04 343 89 76 – christiane.pivont@tiscali.be
Christine Bika – Responsable de la gestion de la permanence – C/O Bureau régional d'AI – rue Souverain Pont, 11, 4000 Liège – du lundi au samedi de 13h à 17h30 – 04.223.05.15

LUXEMBOURG Guy Pierrard – rue Saint-Roch, 28, 6840 Neufchateau – 061 27 70 75 – gpierrard@aibf.be

lib425 29/05/06 19:45 Page 13

BONNES NOUVELLES

Dans tous les pays du monde, des gens sont libérés grâce au travail des membres d'Amnesty. Des témoignages émouvants nous parviennent des prisonniers libérés ou de leur famille. Ils montrent qu'une action de masse peut avoir des résultats pour un meilleur respect des droits humains.

LIBYE
LIBÉRATIONS MASSIVES
Quelque 130 prisonniers politiques, y compris des prisonniers d'opinion ont été libérés en mars. AI salue ce pas important dans l'amélioration de la situation des droits humains en Libye. Parmi ceux qui ont été libérés figurent au moins 85 membres du Groupe islamique libyen (connu également sous le nom de Frères musulmans), beaucoup d'entre eux étaient détenus depuis juin 1998. Libéré également Abdurrazig al-Mansouri, écrivain et journaliste, qui avait été condamné à 18 mois de prison en octobre 2005 pour avoir publié sur le site Internet *Akhbar Libya* des articles sur les droits humains en Libye. Cependant, AI continue à demander la libération immédiate du prisonnier d'opinion Fathi el-Jahmi, détenu sans jugement depuis mars 2004 après avoir critiqué le colonel Mouammar Kadhafi et avoir demandé une réforme politique.

SIERRA LEONE / LIBERIA
UN CRIMINEL CONTRE L'HUMANITÉ ARRÊTÉ
L'ancien président du Liberia Charles Taylor s'était enfui en mars du Nigeria où on lui avait garanti l'asile. Finalement arrêté à la frontière camerounaise, il devait initialement être jugé par la Cour spéciale de Sierra Leone pour crimes de guerre et contre l'humanité. Le 3 avril, il a plaidé non coupable. Le Conseil de Sécurité des Nations unies est en train d'envisager une requête de la Cour spéciale de Sierra Leone pour que le cas de Charles Taylor cas soit transféré à la CPI de La Haye (Pays-Bas) pour des raisons de sécurité.

MOLDAVIE
LA JUSTICE RESPECTÉE
Plusieurs fois arrêté et soumis à des tortures physiques et psychiques dans le centre de détention préventive de la capitale Chisinau, le Moldave russophone Sergueï Gourgourov a de nouveau été libéré le 12 mai dernier. Une cour d'appel moldave a en effet considéré que la détention de Gourgourov était illégale et dépourvue de toute justification. L'ancien prisonnier pourra reprendre le traitement médical qu'une précédente incarcération lui avait nécessité.

CONGO (BRAZZA)
DEUX DÉFENSEURS RELAXÉS
Les défenseurs des droits humains Brice Mackosso et Christian Mounzéo ont bénéficié d'une libération provisoire le 28 avril dernier. Incarcérés depuis le 7 avril, ces deux défenseurs des droits humains étaient tout bonnement accusés d'abus de confiance, faux et usage de faux. Toujours sous le coup de cette inculpation, les deux hommes doivent encore être jugés mais la date de leur procès n'a pas encore été communiquée.

CHINE
SIX LIBÉRATIONS
Incarcérés en octobre 2005, six défenseurs des droits humains chinois ont été libérés en février dernier : Chen Guangcheng (h), Chen Hua (h), Chen Guangchun (h), Chen Guangyu (h), cousin de Chen Guangcheng, Yuan Weijing (f), épouse de Chen Guangcheng et Chen Guangjun (h). Ces arrestations visaient à étouffer dans l'œuf une énième révolte de villageois en butte avec les autorités locales, dans un contexte où le régime chinois a décidé d'écraser toute velléité d'organisation autonome et où les tensions sociales sont explosives.

RECEVOIR LES LETTRES DU MOIS
Vous pouvez recevoir les lettres du mois par e-mail en envoyant directement un e-mail vide à lettresdumois-on@aibf.be

INDONÉSIE
DIRIGEANTS SYNDICAUX **EMPRISONNÉS**

Six leaders syndicaux – Robin Kimbi, Masri Sebayang, Suyahman, Safrudin, Akhen Pane et Sruhas Towo – ont été condamnés en février et mars derniers à des peines de prison allant de 14 mois à 2 ans. Ils semblent avoir été inculpés en raison d'activités syndicales tout à fait légitimes. Ces personnes ont été arrêtées en septembre 2005 à la suite d'une grève et d'une manifestation dans une usine d'huile de palme appartenant à la compagnie *Musim Mas* dans la province de Riau. La grève a eu lieu suite au refus de la compagnie de négocier avec le syndicat *SP Kahuntindo*. Durant la grève, la porte de l'entreprise a été fracturée et deux employés ont été blessés. Cinq hommes ont été arrêtés le jour de la manifestation sur base d'un rapport remis à la police par le chef du personnel de la compagnie. Sruhas Towo a été arrêté un mois plus tard, le 18 octobre. Les six hommes ont été inculpés et condamnés pour avoir *«commis des violences publiques contre des personnes ou une propriété»*. Durant le procès, aucune preuve n'a été apportée quant à l'implication des 6 syndicalistes, d'autant que la manifestation avait réuni 1 000 personnes. Les charges retenues

Dans le sens des aiguilles d'une montre : Masri Sebayang, Robin Kimbi, Safrudin, Suyahman and Akhen Pane

à l'encontre des six hommes recouvrent en fait des motifs politiques et les dégâts relevés soient un prétexte de l'entreprise *Musim Mas* et des autorités locales pour affaiblir le syndicat.

MODÈLE DE LETTRE

Monsieur le Président,

Six dirigeants syndicaux – Robin Kimbi, Masri Sbayang, Suyahman, Safrudin, Akhen Pane et Sruhas Towo – ont été inculpés à la suite d'une action de grève et d'une manifestation dans une usine d'huile de palme appartenant à la compagnie Musim Mas *dans la province de Riau. Ils ont été arrêtés en septembre 2005 et condamnés à des peines de prison allant de 14 mois à deux ans pour avoir* «commis des violences publiques contre des personnes ou une propriété»*, la porte de l'entreprise ayant été enfoncée et deux employés de la compagnie ayant été blessés. En tant que membre/sympathisant(e) d'Amnesty International, je me préoccupe du fait que ces six hommes soient en prison pour des motifs franchement politiques et pour l'unique raison d'avoir exercé leurs droits syndicaux légitimes. Je demande la révision de leur procès et leur libération immédiate si aucune preuve ne peut être trouvée qui les implique dans les dégâts causés à l'entreprise le 14 septembre 2005. Espérant une réponse favorable à ma requête, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma haute considération.*

Signature : .....
Nom : .....
Adresse : .....

LETTRE À ADRESSER À :
Monsieur le Président Susilo Bambang Yudhoyono, Istana Merdeka, Jakarta 10 110, Indonésie
Fax : +62 21 3452685/345 7782

COPIE À ENVOYER À :
Ambassade d'Indonésie, Avenue de Tervuren, 294, 1150 Bruxelles
Fax : 02 771 22 91 – E-mail : kbribxl@brutele.be

lib425 29/05/06 19:45 Page 14

RUSSIE

PROCÈS INÉQUITABLE ET ENNUIS DE SANTÉ

Mikhail Trepashkin

Mikhail Trepashkin, avocat et ancien officier des services de sécurité, a été reconnu coupable, en mai 2004, d'avoir révélé des secrets d'État et d'être en possession illégale de munitions. Il a été condamné à 4 ans de prison dans la colonie pénitentiaire IK-13 à la suite d'un procès aux évidentes motivations politiques et non conforme aux normes internationales. Le dossier de Mikhail Trepashkin a été fabriqué de toutes pièces pour faire cesser son travail d'investigation sur les attentats à la bombe contre un immeuble résidentiel en 1999. Consultant de la commission indépendante sur les attentats, il avait enquêté sur une éventuelle implication des services de sécurité dans des attentats attribués officiellement aux séparatistes tchétchènes. Libéré sur parole le 30 août 2005, il avait annoncé qu'il allait poursuivre son enquête. Le 18 septembre, des policiers l'ont à nouveau arrêté et ramené au bagne IK-13. Mikhail Trepashkin ne reçoit pas le traitement médical urgent que nécessite son asthme bronchique. En outre, les autorités font pression pour qu'il retire sa plainte contre les conditions de son procès et de son internement.

MODÈLE DE LETTRE

Monsieur le Procureur Général,

Mikhail Trepashkin, avocat et ancien officier des services de sécurité a été reconnu coupable, en mai 2004 d'avoir révélé des secrets d'État et d'être en possession illégale de munitions. Il a été condamné à 4 ans de prison dans une colonie pénitentiaire à la suite d'une enquête et d'un procès aux claires motivations politiques non conforme aux normes internationales. Mikhail Trepashkin travaillait comme consultant de la commission indépendante qui enquêtait sur les attentats à la bombe contre un immeuble résidentiel en 1999, attribués officiellement à des séparatistes tchétchènes. Libéré sur parole le 30 août 2005, il a été réincarcéré le 18 septembre parce qu'il avait poursuivi son travail d'investigation. Il souffre d'asthme bronchique. En tant que membre/sympathisant(e) d'Amnesty International, je demande la libération de cet homme en attendant une révision approfondie et impartiale de son procès conformément aux normes internationales. J'insiste pour que lui soit donné immédiatement un traitement médical adéquat. En espérant vous avoir convaincu, je vous prie d'agréer, Monsieur le Procureur Général, l'expression de ma considération distinguée.

Signature : .....
Nom : .....
Adresse : .....

LETTRE À ADRESSER À :

Monsieur le Procureur Général Vladimir Ustinov, Procureur Général de la Fédération de Russie, Ul. B. Dimitrovka 15a, 103793 Moscou K-31, Fédération de Russie
Fax : +7 495 692 1725

COPIE À ENVOYER À :

Ambassade de la Fédération de Russie, Avenue de Fré, 66, 1180 Bruxelles
Fax : 02 374 26 13 – E-mail : amrusbel@skynet.be

COMMENT AGIR EFFICACEMENT ?

Les cas exposés concernent des victimes de violations des droits humains dont s'occupe Amnesty International. Chaque appel compte. Un texte (à écrire ou à photocopier) vous est proposé pour chaque cas. Dans l'intérêt des victimes, écrivez en termes mesurés et courtois aux adresses indiquées. Ces lignes sont lues partout dans le monde par les quelque 1 800 000 membres d'Amnesty International. Elles sont reproduites dans de nombreux pays par des dizaines de journaux et constituent la clé de voûte de l'action du mouvement.

TARIFS POSTAUX

Lettres (jusqu'à 50 grammes) Europe : 0,70 € (Prior) ou 0,60 € (Non Prior). Reste du monde : 0,80 € (Prior) ou 0,65 € (Non Prior) La surtaxe aérienne est incluse (étiquette requise). Cartes postales Aérogrammes : affranchissement unique de 89 cents pour tous pays, surtaxe aérienne comprise.

TUNISIE

DÉTENTION ET MAUVAIS TRAITEMENTS

Mohammed Abbou, avocat tunisien et défenseur des droits humains, a été condamné en avril 2005, à la suite d'un procès inéquitable, à trois ans et demi de prison, pour avoir publié sur Internet deux articles critiquant les autorités tunisiennes et dénonçant la torture en Tunisie. Sa peine a été confirmée en appel en juin 2005. Il est détenu dans la ville d'el-Kef, à environ 200 kilomètres de son domicile tunisois, ce qui rend difficile les visites de sa famille. Depuis son incarcération en mars 2005, il a entrepris plusieurs grèves de la faim. Ses conditions de détention se sont aggravées à la suite d'une manifestation de soutien qui a eu lieu en dehors de la prison, au début de mars 2006. À la suite d'une requête pour ne pas devoir partager sa cellule avec des prisonniers de droit commun, il aurait été frappé par des gardiens et privé de matelas. Il est maintenant obligé de dormir sur un sommier de fer. Il a également été harcelé par d'autres prisonniers, vraisemblablement à l'instigation des autorités de la prison. Mohammed Abbou a entamé une nouvelle grève de la faim le 11 mars 2006. En novembre 2005, le Groupe de Travail des Nations unies sur la Détention arbitraire a conclu que la détention de Mohammed Abbou était arbitraire et violait l'article 19 de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme et de l'article 19 de la Convention internationale sur les Droits civils et politiques qui garantit du droit à la liberté d'expression.

MODÈLE DE LETTRE

Monsieur le Ministre,

Mohammed Abbou, avocat et défenseur des droits humains, a été condamné en avril 2005 à la suite d'un procès inéquitable à trois ans et demi de prison pour avoir publié sur Internet deux articles critiquant les autorités tunisiennes et dénonçant la torture en Tunisie. La sentence a été confirmée en appel en juin 2005. Il est détenu dans la prison de El-Kef à quelque 200 kilomètres de son domicile, ce qui rend difficile les visites de sa famille. Il a entamé plusieurs grèves de la faim pour protester contre ses conditions de détention, la dernière datant du 11 mars 2006 en protestation contre sa détention prolongée et les harcèlements subis de la part des autorités pénitentiaires. En tant que membre/sympathisant(e) d'Amnesty International, je vous demande la libération immédiate et inconditionnelle de Mohammed Abbou qui est manifestement un prisonnier d'opinion. Espérant que vous ferez droit à ma requête, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

Signature : .....
Nom : .....
Adresse : .....

LETTRE À ADRESSER À :

M. Béchir Tekkari, Ministère de la Justice et des Droits de l'homme, 31, Boulevard Bab Benat, 1006 Tunis — La Kasbah
Tunisie
Fax : +216 71 568 106 – E-Mail : mju@ministeres.tn

COPIE À ENVOYER À :

Ambassade de Tunisie, Avenue de Tervuren, 278, 1150 Bruxelles
Fax : 02 771 94 33 – E-mail : amb.detunisie@brutele.be

lib425 29/05/06 19:45 Page 15

AGENDA

30 JUIN, FIN DE PARCOURS MUSÉES D'ART ANCIEN ET D'ART MODERNE

Inaugurée lors de la Journée internationale des Droits de l'Homme le 10 décembre 2005, l'exposition permanente Parcours Amnesty contre la violence envers les femmes prendra fin le vendredi 30 juin. Pour ceux qui ne l'auraient pas encore accompli, rappelons que ce parcours propose au visiteur une promenade à travers les salles des Musées d'Art ancien et d'Art moderne de Bruxelles. Le visiteur est invité à regarder sous un autre angle les seize tableaux présentés à cette occasion. Certains sont célèbres, d'autres moins. Le parcours s'inscrit en effet dans le cadre de la campagne mondiale d'Amnesty : Halte à la violence envers les femmes. Dans les tableaux revisités, les violences faites aux femmes n'apparaissent pas toujours au premier regard, mais une brochure d'accompagnement permet la réflexion sur ce grave sujet.
Il reste donc un petit mois pour profiter de cette exposition et participer ainsi aux derniers feux de la campagne annuelle qu'Amnesty avait intégralement consacrée à la violence conjugale. Ce sera également l'occasion de découvrir ou de redécouvrir les riches galeries des Musées d'Art ancien et d'Art.

Musée d'Art ancien et d'Art Moderne, Place Royale 3, 1000 Bruxelles

COULEUR CAFÉ 2006 STAND AMNESTY

Créé en 1990 aux Halles de Schaerbeek, le Festival Couleur Café a migré dès 1994 sur le site alors en totale déshérence de la gare industrielle de Tour & Taxis. C'est désormais sur un site définitivement réhabilité que le Festival convie les amateurs de musiques du monde et de la ville pour sa 17e édition, qui se déroulera du vendredi 30 juin au dimanche 2 juillet. À l'affiche, on notera, dans le désordre, quelques légendes vivantes (mortes, leur prestation laisserait à désirer) du reggae, comme le patriarche Burning Spear, le génie allumé du dub Lee «Scratch» Perry et l'éclectique Third World. Deux géants de la musique noire américaine sont également à l'affiche, The Godfather of Soul, alias James Brown, et le Doctor Funkenstein, alias George Clinton, leader halluciné de plusieurs groupes légendaires des années 70 et 80 : Funkadelic, Parliament, The Brides of Frankenstein, the P-Funk All Stars, etc. Notons aussi la présence du Brésilien Gilberto Gil, de la protest singer Tracy Chapman et des Français Sergent Garcia (un ex Ludwig von 88), Cali et Louise Attaque.
Un Stand Amnesty sera présent dans le village ONGO. Il y sera proposé des animations sur les conflits armés ainsi qu'une nouvelle série de tee-shirts (avec entre autres ceux vendus au profit de la campagne mondiale d'AI contre la torture).

Du 30 juin au 2 juillet, ouverture des portes à 15 h sauf le vendredi 30 juin à 17 h.
Tour & Taxis, Rue Picard 3, 1000 Bruxelles. Prix : 28 ? en prévente, 35 ? à la caisse et 64 ? le pass de trois jours. Site web : www.couleurcafe.be

INVENTORIER L'HORREUR

C'est un petit livre avec un titre en lettres géantes : *EXÉCUTÉS*. Un petit livre qui pourtant pèse lourd si l'on sait son contenu. Il dresse en fait l'inventaire des 60 personnes — 58 hommes et 2 femmes – exécutées par injection létale au cours de la seule année 2005 aux États-Unis, dans seize États de l'Union. Un texte glaçant précisant leur crime, les armes utilisées, les victimes, le lieu de leur exécution et le menu de leur dernier repas. La peine de mort est appliquée dans 38 des 50 États américains. Les prisonniers sont noirs, blancs, hispaniques, arabes ou asiatiques. Ils passent généralement une dizaine d'années dans le couloir de la mort en attendant que l'on statue sur leur recours.
Parmi les exécutés de l'an dernier, Dennis Hopper est par exemple resté 22 ans et 4 mois dans le couloir de la mort, tandis que l'une des deux femmes mises à mort, Frances Elaine Newton a patienté 16 ans et 11 mois.
Derrière l'aspect clinique de ces statistiques, l'histoire de vies ruinées, celles de criminels, mais aussi celles de leurs victimes.
À noter que ce livre publié en collaboration avec AIBF s'inscrit dans la collection *Inventaire* des éditions La Mesure du Possible, dernier projet en date des initiateurs de Causes Communes et L'Autre Site.

Suzanne Welles

EXÉCUTÉS, Inventaire # 4, La Mesure du Possible, 69 p., 6 €

AMNÉSIES VIETNAMIENNES

Elle est très célèbre au Vietnam, Duong Thu Huong, l'auteur de ce grand roman interdit dans son pays comme d'ailleurs tous ses écrits depuis la fin des années quatre-vingt. Quelle est donc la faute de cette femme qui vit depuis plus de 10 ans en résidence surveillée dans la capitale vietnamienne ? Tout simplement, elle ignore toutes les pressions et n'arrête pas de prendre la parole pour dire «la vérité» des choses. Ce qui est mal vu des gouvernements qui se succèdent à Hanoi depuis le début des année septante. Pendant la guerre, elle fut toute jeune engagée dans une troupe de théâtre ambulant chargée de soutenir le moral des soldats envoyés au front. Il fallait «chanter plus haut que les bombes.» C'est ce passé héroïque qui lui épargna la prison jusqu'en 1991, année où elle y fit un séjour de sept mois. Plus tard, elle sera exclue du Parti pour indiscipline et son attitude «inacceptable» durant un congrès d'écrivains, où elle se mit à parler «vrai».
Dans *Terre des Oublis*, elle raconte l'après-guerre et le destin douloureux de Mien, une courageuse jeune femme déchirée entre amour et devoir. Revenant dans son village, 14 ans après avoir été déclaré mort, Bon, un ancien combattant retrouve Mien son épouse, remariée et heureuse avec un homme prospère dont elle a eu un fils. Que faire ? Les préjugés de la communauté villageoise, les pressions du Parti l'enferment dans un enfer moral. Très descriptif avec de magnifiques passages sur la guerre, riche de sons et de couleurs, animé d'une foule de personnages pittoresques et attachants, ce beau roman est aussi un aperçu d'une vie paysanne, emplie de préjugés. C'est pourtant l'individu qui triomphera malgré tout des diktats de la collectivité. Mais à quel prix… Suzanne Welles

Terre des Oublis, Éditions Sabine Wespieser, 794 p., 29 €

HORREUR'N'ROLL

En septembre 2003, six mois après l'effondrement du régime baasiste sous les bombes américaines et britanniques, Jean-Pierre Perrin, reporter au quotidien français *Libération*, publiait ses carnets de voyage en Irak sous un titre apparemment désinvolte, *Les Rolling Stones sont à Bagdad* et qui est sans doute pour beaucoup dans son succès très relatif. Le ton utilisé par Perrin est à l'unisson d'un titre qui révèle son secret musical à mi-parcours. Chapitre après chapitre, le reporter se livre avec délectation et instruction à une démolition en règle du cynisme des administrations américaines mais aussi et surtout de la barbarie de l'ancien régime irakien et de certains de ses hauts personnages. Tout y passe, du lavage de cerveau dont étaient victimes des Irakiens vivant dans la terreur d'être dénoncés par leurs propres enfants au cynisme assassin des autorités baasistes, promptes à filmer les ravages de l'embargo international dont, pourtant, elles étaient les premières à tirer un bénéfice financier. Bien entendu, les horreurs de la guerre n'échappent pas au picrate de Perrin même si c'est dans le chapitre *Les amis de Saddam* que le reporter atteint des sommets de férocité mais aussi de drôlerie lorsqu'il rappelle par le menu les compromissions des milieux d'affaires et de la défense français avec les dirigeants baasistes, sans oublier le balais de certains intellectuels dévoyés et de militants pacifistes suffisamment aveuglés pour aller se laisser *«conter fleurette par les deux ou trois tueurs à l'air fréquentable, comme Tarek Aziz, la colchique du régime baasiste.»* Bref, en attendant de lire le dernier ouvrage de Perrin, *Le Paradis des Perdantes*, une intrigue policière dans une pétrodictature du Golfe, ruez-vous sur ce *Rolling Stones* et lisez-le les larmes aux dents… Pascal Fenaux

Les Rolling Stones sont à Bagdad, Flammarion, 300 p., 19 €

15€

T-shirt «Stop torture» Homme
Réf. T932 **Taille L**
Réf. T943 **Taille XL**
Réf. T954 **Taille XXL**

T-shirt «Stop torture» Femme
Réf. T965 **Taille S**
Réf. T976 **Taille M**
Réf. T980 **Taille L**
Réf. T991 **Taille XL**

Réf. A593 **Affiche A2 «Stop torture» 2,50€**

Réf. B744 **Set stylo-bille et portemine 5€**

Réf. A604 **Set de quatre autocollants 5€**

LA BOUTIQUE ÉTHIQUE...
9 rue Berckmans - 1060 Bruxelles
11 rue Souverain Pont - 4000 Liège
Sur internet : www.amnesty.be/shopping

Bon de **commande**

À renvoyer à Amnesty International : rue Berckmans, 9 – 1060 Bruxelles ou par fax au 02 537 37 29 ou par téléphone 02 538 81 77

Mme/Mlle/M. Nom : . ...
Prénom : .....
Adresse : .....
N° : .... Bte : .. CP : Ville : .....
Tél. : ..... E-mail : .....

L 06 06

Vous recevrez une facture et un bulletin de virement pré-imprimé avec votre colis. Attendez de recevoir ces formulaires pour payer. Merci !

désire recevoir :

Référence		Prix	Quantité	Montant
T932	T-Shirt «Stop torture» homme L	15,00 €	.....	.....
T943	T-Shirt «Stop torture» homme XL	15,00 €	.....	.....
T954	T-Shirt «Stop torture» homme XXL	15,00 €	.....	.....
T965	T-Shirt «Stop torture» homme S	15,00 €	.....	.....
T976	T-Shirt «Stop torture» homme M	15,00 €	.....	.....
T980	T-Shirt «Stop torture» homme L	15,00 €	.....	.....
T991	T-Shirt «Stop torture» homme XL	15,00 €	.....	.....
A593	Affiche A2 «Stop torture»	2,50 €	.....	.....
A604	Set de 4 autocollants	5,00 €	.....	.....
B744	Set stylo-bille et portemine	5,00 €	.....	.....
Montant total des articles				.....
Participation aux frais de port				2,50 €
Total de la commande				.....

Date : **Signature :**